

# CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2017

Présidence : Madame Evelyne GIRARDIN  
 Présents : Mesdames Claudine BAUDET, Laurence GUERRY, Anne-Marie HAMEL, Colette LEVILAIN et Messieurs Patrick FRANCOIS, Hubert LENAIN, Martial MOLLET, Fabien ROELENS, Marc VERRIER  
 Nathalie DESTIGNY, secrétaire de mairie

Absent non excusé : Néant  
 Absent excusé : Jean-Claude BERTRAND Isabelle CAHAIGNE, Muriel DEROOSE-DEBAS Pascal POTIER (pouvoir donné), Bernard POTTIER  
 Secrétaire de séance : Patrick FRANCOIS

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Madame Evelyne GIRARDIN, maire

## Ordre du jour :

1. Ecole : modification de l'organisation du temps scolaire
2. Travaux sente piétonne de la commission jeunesse et sports : décision modificative

### **1. Ecole : modification de l'organisation du temps scolaire**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil que depuis l'année scolaire 2014-2015, l'organisation du temps scolaire s'établissait sur la base de 9 demi-journées (incluant le mercredi matin) avec la réalisation de 3 heures d'activités périscolaires à la charge de la commune.

Le Ministre de l'Education Nationale prévoit un décret pour déroger à cette règle des 9 demi-journées pour la rentrée de 2017. Le décret devrait permettre de revenir à la semaine de 8 demi-journées dans le primaire, après accord de l'Inspection Académique, sur proposition conjointe des acteurs locaux (communes et conseil d'école).

Il est donc proposé aux membres de délibérer sur le rythme scolaire suivant :

#### Organisation proposée pour la rentrée 2017 base 4 jours (sans APS)

	matin				Pause		après-midi						Enseignement
	ENSEIGNEMENT		APS ou APC		méridienne		APS ou APC		ENSEIGNEMENT		APS ou APC		
	Heure de début	Heure de fin	Heure de début	Heure de fin	Heure de début	Heure de fin	Heure de début	Heure de fin	Heure de début	Heure de fin	Heure de début	Heure de fin	
<b>LUNDI</b>	08:45	11:45							13:15	16:15			06:00
	03:00		00:00		00:00		00:00		03:00		00:00		
<b>MARDI</b>	08:45	11:45							13:15	16:15			06:00
	03:00		00:00		00:00		00:00		03:00		00:00		
<b>MERCREDI</b>													00:00
	00:00		00:00		00:00		00:00		00:00		00:00		
<b>JEUDI</b>	08:45	11:45							13:15	16:15			06:00
	03:00		00:00		00:00		00:00		03:00		00:00		
<b>VENDREDI</b>	08:45	11:45							13:15	16:15			06:00
	03:00		00:00		00:00		00:00		03:00		00:00		

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

**SOUHAITE** que l'organisation du temps scolaire pour l'année 2017-2018 soit établie sur la base de 4 jours, sans activité périscolaire.

Concernant la rentrée, un plan d'accès à l'école va être joint au dossier d'inscription aux services périscolaires remis aux parents d'élèves.

La marelle a été repeinte.

En fonction de l'organisation, une réflexion est menée pour envisager la présence d'un agent en soutien l'après-midi pour la classe de Monsieur BINOIS.

## **2. Travaux sente piétonne de la commission jeunesse et sports : décision modificative**

Il est demandé aux membres du conseil municipal de délibérer sur la réalisation de la sente piétonne proposée par la commission jeunesse et sports.

Un devis demandé à la société JOUSSET TERRASSEMENT s'élève à 3 069,60 € TTC. Il comprend la réalisation de la sente. L'achat des appareils de fitness pourra être proposé au budget l'année prochaine.

Il est nécessaire de procéder au vote d'une décision modificative pour l'inscription de la dépense au budget investissement de l'année 2017.

A la section de fonctionnement, virement de crédits

	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
022 – Dépenses imprévues	3 200,00	
023 – Virement à la section d'investissement		3 200,00

A la section d'investissement, augmentation de crédits

	Dépenses	Recettes
021 – Virement de la section de fonctionnement		3 200,00
21281 – autres agencements et aménagements de terrains à l'opération « aménagement des espaces »	3 200,00	

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** à la réalisation de la sente piétonne proposée par la commission jeunesse et sports.

- **AUTORISE** les modifications budgétaires ci-dessus nécessaires à l'inscription de la dépense en section d'investissement.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Evelyne GIRARDIN lève la séance du conseil à 20h10.

Le Maire,  
Evelyne GIRARDIN

1<sup>er</sup> Adjoint  
Claudine BAUDET

2<sup>ème</sup> Adjoint  
Hubert LENAIN

3<sup>ème</sup> Adjoint  
Colette LEVILAIN

Jean-Claude BERTRAND

Isabelle CAHAIGNE

Muriel DEROOSE DEBAS

Patrick FRANCOIS

Laurence GUERRY

Anne-Marie HAMEL

Martial MOLLET

Pascal POTIER

Bernard POTTIER

Fabien ROELENS

Marc VERRIER